

EURABIA

5 F juillet 1975 Numéro 2

UNE VOLONTÉ POLITIQUE CONJOINTE

SOMMAIRE

Nous avons intitulé l'éditorial de notre premier numéro du mois de mars : « A l'heure du dialogue euro-arabe ». Quatre mois plus tard, nous sommes bien obligés d'admettre que les progrès ont été fort décevants. Pourquoi ?

Peut-être parce que le thème de ce second numéro — la nécessité d'une entente politique entre l'Europe et le monde arabe comme base aux accords économiques — a été négligé. Trop de gouvernements et d'organisations européennes n'ont pas encore réalisé que les Arabes ne sont plus aujourd'hui de simples clients ou des fournisseurs mais des partenaires égaux. Ces relations impliquent que l'Europe doit comprendre les intérêts politiques autant qu'économiques du monde arabe.

Aujourd'hui, des relations commerciales à long terme sont d'une importance vitale pour l'Europe et presque aussi nécessaires pour le monde arabe désireux d'obtenir des ressources technologiques essentielles à son développement tout en conservant son indépendance vis-à-vis des super-puissances. Malheureusement, le dialogue euro-arabe a des ennemis tout autant qu'il a des amis et ces ennemis n'ont pas été inactifs.

Le mythe des cheiks arabes, producteurs de pétrole, demandant une rançon à l'Europe, a été trop répandu, non seulement par ceux qui ont un intérêt particulier à faire échouer ce dialogue, mais aussi par certains hommes politiques européens prompts à rendre responsables les autres de leur propre incapacité. Deux articles paraissant dans « Eurabia » analysent les fameux « surplus » et démontrent que les Arabes sont allés, en fait, plus loin que les autres pays dans leur aide au Tiers-Monde.

Quelles qu'aient pu être les intentions de la C.E.E., il ne fait pas de doute que le récent accord économique signé avec Israël démontre combien l'Europe est loin de comprendre la politique indispensable à une coopération euro-arabe. L'argument spécieux qui consiste à faire croire en la nécessité d'un « équilibre » n'a pas de sens quand Israël occupe toujours des territoires arabes et la terre de Palestine, au mépris des résolutions de l'O.N.U. En acceptant de poursuivre le dialogue — et les Palestiniens en y insistant ont fait preuve d'une remarquable compréhension — les Arabes ont rendu possible la réunion d'experts du Caire. Ainsi que l'exprime leur communiqué, le dialogue est : « l'expression d'une volonté politique conjointe » visant à « instaurer des relations spéciales entre les deux parties ». L'occasion ne doit pas être perdue.

Pour ceux d'entre nous qui voulons, en Europe, que ce dialogue réussisse, que faut-il faire ? Peut-être preuve de plus d'initiatives en vue de donner une meilleure information sur les aspects positifs du dialogue euro-arabe et créer ce que l'on pourrait appeler un « mouvement d'opinion ». Les experts, économiques et autres, qui se sont retrouvés à Rennes sous les auspices de l'« Association de Solidarité Franco-Arabe » et à la réunion de l'Assemblée générale de l'« Association Parlementaire pour la Coopération Euro-Arabe » à Strasbourg ont œuvré dans ce sens.

S'ils veulent réellement coopérer avec le monde arabe, les gouvernements européens et les dirigeants politiques ont l'obligation de s'élever contre le dénigrement des Arabes dans leurs organes d'information. Ils doivent réaffirmer leur confiance en l'amitié euro-arabe et leur respect envers la contribution millénaire des Arabes à la civilisation universelle. Cette contribution et son application pratique seront l'un des thèmes de notre prochain nuuméro.

« Eurabia » cherche à encourager la compréhension politique nécessaire du rôle de l'Europe dans le retour d'une paix juste au Proche-Orient. Après, seulement, pourront s'instaurer des relations économiques mutuelles et bénéfiques, permettant à l'Europe de relever le défi et d'exercer enfin son véritable rôle.

LES IMPÉRATIFS DU DIALOGUE EURO-ARABE

On a bien souvent suggéré que l'augmentation des prix du pétrole est responsable des problèmes économiques de l'Europe. D'où l'impression que les pays producteurs de pétrole — et particulièrement les pays arabes producteurs de pétrole — ont le devoir d'utiliser leurs abondantes ressources au secours de l'économie européenne.

Le Dr. Nicolas Sarkis, directeur du Centre d'Etudes Pétrolières de Beyrouth et auteur du livre : Le pétrole à l'heure arabe *(Stock, Paris 1975), brosse un tableau réel des ressources arabes et de leur utilisation possible et des grandes lignes de la coopération euro-arabe.*

Entamé en 1974, le dialogue euro-arabe se heurte encore à des obstacles politiques et à des équivoques qui, en dépit de leur importance, n'affectent en rien la nécessité absolue pour les deux parties d'engager des pourparlers visant à l'harmonisation de leurs intérêts fondamentaux et de leurs objectifs prioritaires, tant dans le domaine pétrolier que sur le vaste terrain de la coopération technique, financière et économique.

Au niveau politique tout d'abord, le dialogue euro-arabe avait déjà buté en novembre dernier contre le problème de la représentation palestinienne. Ce premier obstacle ayant été surmonté, c'est maintenant l'accord signé le 10 mai 1975 entre la C.E.E. et Israël qui compromet la reprise des négociations entre les représentants de l'Europe des Neuf et de la Ligue Arabe. Il faut espérer qu'il s'agit là d'un nouvel « incident de parcours ». D'autant plus que, du côté européen comme du côté arabe, l'idée de la coopération fait rapidement son chemin et que s'affirme une réelle volonté politique de reprendre les pourparlers.

Bien plus grave semble être, au-delà des contingences politiques, l'équivoque qui marque encore dans certains esprits l'objet même du dialogue euro-arabe.

Du côté européen, la coopération avec les pays arabes est encore largement conçue comme un moyen de « recycler » en leur faveur les pétrodollars. Les préoccupations des Européens dans ce domaine s'inscrivent dans le cadre de la vive compétition que se livrent les pays industrialisés pour pomper les revenus des pays exportateurs de pétrole. Il n'en demeure pas moins que le « recyclage » ne peut trouver son vrai sens que dans le cadre d'une coopération répondant aux besoins de développement des pays arabes, et qu'il ne saurait en aucune façon être le seul objet du dialogue euro-arabe. Il faut d'ailleurs préciser ici que les fameux « excédents » monétaires des pays pétroliers sont maintenant estimés à des chiffres de loin inférieurs à ceux avancés il y a encore peu de mois.

Selon les estimations publiées par le F.M.I. en mars dernier, les pays de l'O.P.E.P. ont disposé en 1974 de $ 54 milliards de surplus monétaires dont $ 21 milliards (39 %) ont été placés en Grande-Bretagne, essentiellement sur le marché de l'eurodollar, et $ 11 milliards (20 %) aux Etats-Unis.

Le faux problème de « recyclage »

Le chiffre de $ 54 milliards de « surplus » enregistré en 1974 par l'ensemble des pays de l'O.P.E.P. est de loin inférieur à celui de $ 70-80 milliards hâtivement avancé il y a près d'un an par certains gouvernements occidentaux. Pour l'avenir, on prévoit que ces « surplus » pourraient disparaître complètement d'ici 1980 vu, d'une part, l'accroissement rapide des importations des pays pétroliers et, d'autre part, le volume croissant de l'aide qu'ils consentent en faveur des autres pays en voie de développement. Ceux qui étaient saisis de « vertige » des pétrodollars peuvent donc se calmer un peu.

Ci-après, la répartition des investissements des pétrodollars :

Investissements des pétrodollars en 1974 *

	En mds de $	*En %*
— Placements en euro-devises	21	39,0
— Investissements directs :		
Etats-Unis	11	20,0
Royaume-Uni	7	13,0
— Prêts directs à des organismes officiels dans les pays industrialisés (autres que les Etats-Unis et le Royaume-Uni)	5	9,0
— Dons et prêts aux pays en voie de développement	4	7,5
— Facilités F.M.I.	2	4,0
— Autres	4	7,5
Total	54	100,0

* Estimations F.M.I., mars 1975.

En fait, la littérature consacrée depuis quelque temps au fameux problème du « recyclage » a considérablement exagéré l'importance des pétrodollars et leur impact sur l'économie mondiale, tout en traduisant la volonté de certains pays occidentaux de déposséder les pays de l'O.P.E.P. de la majeure partie de leurs revenus et d'en disposer à leur guise. Pour ramener les choses à leurs justes proportions, et en nous limitant aux pays arabes, il y a lieu de rappeler les réalités suivantes :

1. Comme conséquence de l'augmentation de la production et de l'accroissement des prix depuis la fin de 1973, les recettes pétrolières des pays arabes ont atteint près de $ 62 milliards en 1974. C'est bien sûr un chiffre à première vue impressionnant. Mais on sait bien que les chiffres n'ont pas beaucoup de sens dans l'absolu.

Ils n'ont de sens que dans la mesure où ils sont comparés aux réalités économiques qu'ils expriment, ou à d'autres données semblables. On remarque à cet effet que la presse internationale qui brode en long et en large sur les revenus pétroliers arabes, se garde bien de faire le parallèle entre ces revenus et, par exemple, la valeur des exportations ou le revenu national de tel ou tel pays industrialisé.

Comme l'indique le tableau suivant, les quelque $ 62 milliards de recettes pétrolières arabes en 1974, c'est environ les deux tiers seulement des exportations ouest-allemandes, ou du seul budget annuel américain de la Défense, c'est à peine 15 % du revenu national du Japon ou 5 % du revenu national des Etats-Unis.

Revenus pétroliers arabes comparés à quelques données de l'économie mondiale (en 1974)

	Mds de $
Revenus pétroliers arabes (chiffre estimé) ..	61,8
Actifs d'Exxon au 31-12-1974	27,8
Exportations françaises	44,7
Budget français 1975	51,7
Exportations ouest-allemandes	88,6
Dépenses de la NASA (1961-1972)	77,8
Dépenses militaires des pays de l'OTAN (moyenne annuelle 1968-1974)	108,7
Coût des programmes spatiaux des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. jusqu'à fin 1974	160,0
Produit national brut de la France *	295,0
Trésorerie des sociétés multinationales (début 1974)	310,0
Budget américain **	314,0
Produit national brut du Japon *	480,0
Produit national brut des Etats-Unis *	1.400,0

* Estimations de McGraw Hill.

** Exercice 1-7-1974 - 30-6-1975. Le budget de l'exercice 1975-1976 a été fixé à 349,4 milliards de dollars dont 95 milliards (une fois et demie le total des revenus pétroliers arabes) pour les dépenses militaires.

Si l'on prend comme base de comparaison le revenu *per capita,* on constate que les recettes pétrolières arabes en 1974 ont permis de porter le revenu *per capita* dans les pays arabes de $ 420 en 1973 à près de $ 740 en 1974 contre $ 4.100 dans l'Europe des Neuf et $ 6.080 aux Etats-Unis en 1973.

Bien plus significative est la comparaison entre les recettes pétrolières et les besoins de financement des pays arabes. Envisagés dans cette optique, les revenus pétroliers arabes suffiraient tout juste à réaliser certains projets vitaux de développement.

2. La seconde réalité à rappeler est que le mot « surplus » en économie politique a un sens bien précis. Il désigne en l'occurrence cette part du revenu national qui dépasse les besoins de financement ou « la capacité d'absorption » d'un pays donné. Pour ce qui est des pays arabes, le terme « surplus » doit être manié avec beaucoup de circonspection car il s'agit ici non point d'un surplus au sens réel de ce terme, mais d'un décalage dans le temps entre la date du revenu et celle à laquelle ce revenu pourrait être dépensé d'une façon rationnelle, là où il devrait normalement être dépensé, c'est-à-dire pour le développement des économies arabes. Ce décalage est dû au fait que certains pays arabes n'étaient pas préparés à l'augmentation rapide de leurs revenus, augmentation consécutive à l'accroissement des prix et de la production, et aux changements intervenus dans les structures des régimes d'exploitation : nationalisations, participation, etc.

Quant à la thèse selon laquelle les pays arabes seraient incapables d'absorber leurs revenus pétroliers, elle est aussi hâtive qu'arbitraire. Faut-il rappeler à cet égard qu'aucune étude exhaustive n'a été entreprise sur la capacité d'absorption des capitaux dans les pays intéressés ? Certains pays du Golfe exportateurs de pétrole n'ont même pas encore mis au point des plans à terme de développement économique, et l'expérience de ceux qui l'ont fait est encore si courte qu'il est bien difficile d'évaluer, avec tant soit peu d'exactitude, leurs besoins de financement. Il n'en reste pas moins que les estimations sectorielles et généralement partielles faites au sujet des possibilités de développement économique dans le monde arabe indiquent que les besoins de financement sont colossaux. Si les projets réalisables n'ont pas encore été matérialisés jusqu'à présent, c'est surtout à cause des capitaux énormes qu'ils nécessitent, et ce n'est que maintenant que ces capitaux commencent à être disponibles.

3. La troisième observation à faire est que le problème dit des « surplus » ne concerne qu'un petit nombre de pays arabes, à savoir l'Arabie Saoudite, le Koweït, Abou Dhabi et la Libye. Les autres, y compris certains producteurs de pétrole comme l'Algérie, l'Irak, l'Egypte et la Syrie, non seulement ne disposent pas de surplus, mais souffrent, bien au contraire, d'une grave pénurie de capitaux, ou voire dans certains cas d'un déficit chronique dans leurs budgets de fonctionnement. Il est pour cette raison aberrant de parler de « surplus » arabes d'une façon générale étant donné que la situation diffère considérablement dans ce domaine d'un pays à l'autre.

4. La quatrième et dernière réalité importante à rappeler est que le problème des « surplus » qui se pose à présent pour un petit nombre de pays arabes tient à un phénomène encore inédit dans l'histoire de l'économie mondiale, à savoir l'obligation dans laquelle se trouvent ces pays de produire du pétrole en quantités qui leur assurent des revenus dépassant leurs prévisions de dépenses. Si ces pays décidaient, comme le font les autres pays et les autres entités économiques dans les pays capitalistes ou socialistes, d'ajuster leur production à leurs besoins et à leurs propres intérêts, le problème des « surplus » ne se serait pas posé. Mais le fait est que certains pays arabes concernés considèrent, à tort ou à raison, qu'ils sont dans une situation politique qui ne leur permet pas de réduire leur production pétrolière. Ceci leur impose un épuisement rapide de leurs réserves, en échange de capitaux sujets aux dévaluations, à l'inflation et aux autres maux qui rongent le système capitaliste. Ce gaspillage est bien illustré, entre autres exemples, par certaines méthodes d'exploitation pétrolière pratiquées à présent dans les pays arabes, et par la dilapidation du gaz naturel associé. Il y a lieu de rappeler ici que près de 110 milliards de m³ de gaz associé, d'une valeur proche de $ 6 milliards sur la base des prix actuels, ont été brûlés en pure perte dans les pays arabes en 1973.

Quant à l'idée assez courante selon laquelle le pétrole est une matière première « vitale » à l'économie mondiale et que les pays de l'O.P.E.P., dont notamment les pays arabes, ont une sorte d'obligation morale de couvrir les besoins mondiaux, une telle idée devrait être nuancée. En fait, aucun pays exportateur de pétrole n'a

songé, et n'a d'ailleurs intérêt, à réduire sa production dans des proportions susceptibles de menacer sérieusement les économies des pays consommateurs. Même les mesures de rétention pétrolière, décidées par les pays arabes après la guerre d'octobre dans des circonstances exceptionnelles et pour des raisons on ne peut plus légitimes, ont été bien plus un moyen de pression politique sur certaines puissances industrielles qu'une arme destructrice de l'économie mondiale. Ces mesures ont même eu certains effets bénéfiques pour les pays grands consommateurs en les amenant à limiter le gaspillage insensé d'une source d'énergie en voie d'épuisement. Ayant pris conscience du pillage dont ils ont fait les frais au cours des dernières décennies, et du caractère limité et éphémère de leurs ressources pétrolières, les pays de l'O.P.E.P. éprouvent de plus en plus la nécessité de moduler le niveau de leur production pétrolière en fonction de leurs propres besoins et des besoins réels des consommateurs. Tout indique, néanmoins, qu'en attendant le développement de nouvelles sources d'énergie, certains pays arabes continueront à produire et à exporter du pétrole en quantités et dans des conditions inconciliables avec la nécessité de prolonger la vie de leurs gisements et de ménager les intérêts de leurs générations futures. Il y a lieu d'ailleurs de rappeler à ce sujet que des sociétés opérant dans les pays arabes ont suivi une politique systématique d'exploitation accélérée, qui a « tué » certains gisements et sérieusement endommagé certains autres. Les chutes prématurées de pression enregistrées dans ces derniers gisements rendent extrêmement coûteuses les opérations de récupération secondaire. Il faut ajouter à ceci que les méthodes de conservation des gisements, appliquées de longue date aux Etats-Unis et ailleurs, sont encore complètement ignorées dans certains pays arabes.

Le champ réel de la coopération

Compte tenu des observations qui précèdent, le fait demeure que certains pays arabes exportateurs de pétrole continueront, au cours des prochaines années, à produire du pétrole à un rythme qui leur assure des recettes dépassant leurs besoins immédiats ou leurs prévisions de financement. La part non immédiatement utilisée de ces recettes est, de toutes les manières, « recyclée », c'est-à-dire réinjectée d'une manière ou d'une autre dans les économies des pays industrialisés (Etats-Unis, Europe occidentale et Japon notamment). Les pays arabes sont en effet placés à la périphérie des pays occidentaux développés et la quasi-totalité de leurs échanges se fait avec ces mêmes pays. La vraie question qui se pose ne consiste pas à mettre en œuvre les mécanismes financiers susceptibles d'assurer aux pays occidentaux une mainmise sur les revenus pétroliers des pays arabes ou des autres pays de l'O.P.E.P., mais à réinsérer le problème des pétrodollars dans le cadre plus général des échanges économiques entre les pays exportateurs de pétrole et les pays industrialisés consommateurs.

Conçu dans cette optique, le problème du « recyclage » est conditionné, en tout premier lieu, par les efforts déployés par les pays arabes pour utiliser leurs recettes pétrolières afin de financer leurs projets de développement économique. C'est pour eux l'objectif désormais prioritaire. Un tel objectif ne contredit en rien le souci majeur des pays européens d'assurer la sécurité de leurs approvisionnements en pétrole et de tirer profit des marchés énormes que les pays arabes offrent à leurs produits et à leur know how technique.

C'est pour la même raison que le dialogue euro-arabe ne saurait être limité aux seuls problèmes pétroliers. Une telle vue des choses serait irréaliste et inadmissible.

Irréaliste parce que ces problèmes sont, de par leur nature, étroitement liés aux autres questions d'intérêt plus général telles que l'inflation ou la crise monétaire internationale. Quel sens y aura-t-il à associer les pays consommateurs à la fixation des prix du pétrole ou à l'utilisation des revenus pétroliers, si les pays de l'O.P.E.P. ne sont pas à leur tour associés à la solution de problèmes qui affectent leurs intérêts vitaux ? On l'a vu à propos, par exemple, de la revalorisation de l'or. Cette mesure, ou d'autres mesures semblables que les pays occidentaux pourraient prendre, est inséparable de la question des prix pétroliers. En manipulant à leur guise tel ou tel autre levier de commande du système monétaire international, les pays riches peuvent faire fonctionner « la planche à billets » et payer l'O.P.E.P. en monnaie de singe.

Irréaliste, un dialogue limité au pétrole serait également inadmissible parce qu'il signifierait la reconnaissance aux pays consommateurs d'un droit de regard sur des problèmes relevant de la souveraineté des pays exportateurs de pétrole. Ces derniers sont-ils habilités à demander des comptes à l'Allemagne sur l'utilisation de ses excédents monétaires, ou aux autres pays, riches ou pauvres, sur la fixation des prix de leurs produits ? Le seul fait de poser une telle question doit immanquablement faire dresser les cheveux sur bien des têtes trop habituées à faire la distinction entre les peuples « civilisés » et ceux qui ne le sont pas, entre ceux qui ne doivent pas être dérangés et ceux qui sont faits pour crever de faim.

Passant outre aux manœuvres des grands trusts pétroliers, plusieurs pays industrialisés ont eu l'intelligence de percevoir et le courage d'amorcer une coopération devenue nécessaire avec les pays producteurs. Plusieurs années, déjà, avant la guerre d'octobre 1973, des pays comme la France, l'Italie, l'Espagne ou le Brésil, sans oublier l'Union Soviétique et les pays de l'Europe orientale, ont conclu des accords bilatéraux avec les pays de l'O.P.E.P., dont notamment l'Algérie, l'Irak, la Libye et l'Iran.

La guerre d'octobre et ses retombées pétrolières ont considérablement renforcé cette tendance en faisant mieux ressortir l'interdépendance des intérêts entre les producteurs et les consommateurs d'hydrocarbures. D'autres pays industrialisés, dont en particulier le Japon, l'Allemagne occidentale et la Grande-Bretagne, restés jusque-là réservés ou réticents, se sont à leur tour engagés sur la voie ouverte depuis les années soixante par les pays européens « interventionnistes ». Le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne s'en portent pas plus mal. Les accords qu'ils ont passés ces derniers mois avec différents pays de l'O.P.E.P. leur garantissent un approvisionnement plus sûr en pétrole, tout en leur ouvrant d'importants marchés pour leurs exportations. Depuis la fin de 1974, la France a conclu des accords de 7 milliards de dollars avec l'Iran, de 3,4 milliards de dollars avec l'Algérie et de 3 milliards de dollars avec l'Irak. Il s'agit là de chiffres estimatifs, car il n'est pas toujours possible de préciser en avance le coût de projets dont l'exécution sera étalée sur plusieurs années.

D'autres pays tels que le Japon, l'Allemagne fédérale ou la Grande-Bretagne se sont récemment engagés à leur tour sur la voie de la coopération bilatérale avec les pays exportateurs de pétrole.

Tout indique, il faut en tout cas le souhaiter, que cette évolution ira en s'accélérant et que les conditions politiques seront prochainement réunies pour passer des accords bilatéraux à des accords multinationaux. Le dialogue euro-arabe constitue à cet égard un test dans le sens d'une coopération internationale libérée de l'hypothèque des intérêts privés et de l'hégémonie américaine, et fondée sur la complémentarité des intérêts nationaux des nations européennes et des pays arabes.

Nicolas SARKIS.

UN POINT DE VUE EUROPÉEN

L'Association Parlementaire pour la Coopération Euro-Arabe, à sa réunion de Strasbourg, les 8 et 9 juin 1975, a approuvé à l'unanimité les résolutions politique, économique et culturelle paraissant (p. 10) dans cette revue.

Un membre belge de l'Association, M. Tiji Declerq, a soumis une étude à la commission économique dont nous publions les principaux extraits. Il importe de remarquer que sa première thèse préfigure celle du communiqué du Caire faisant allusion à la volonté politique inséparable d'une coopération économique.

L'optique européenne de M. Declerq est très proche des conclusions du Dr Sarkis et de MM. Naim et Bichara Khader.

Même si l'idée de la coopération euro-arabe fait son chemin, elle se heurte et se heurtera encore à beaucoup d'obstacles, d'ordre tant politique qu'économique.

Il est donc urgent d'établir les conditions nécessaires à une coopération économique et d'élaborer ensuite une stratégie concrète pour réaliser cette coopération.

Ces conditions nécessaires à une véritable coopération économique doivent être formulées sous forme de thèses, qui peuvent servir de critère et de source d'inspiration pour toute action dans le domaine de la coopération.

Ces thèses doivent, en même temps, indiquer le véritable sens de la coopération économique, qui n'est qu'un moyen pour assurer aux peuples arabes et européens une vie plus humaine « par la promotion de la paix, de la prospérité et de la justice » (résolution 10 de la Conférence de Damas).

Première thèse.

La coopération économique euro-arabe doit résulter d'une volonté politique. Elle doit donc reconnaître les implications politiques de cette coopération. La condition nécessaire au développement économique est l'établissement d'une paix durable au Moyen-Orient et dans la Méditerranée. Cela suppose la fin de la guerre, la restitution des territoires occupés par Israël et le règlement du problème palestinien.

Deuxième thèse.

Il n'y a pas de conflit d'intérêt entre l'Europe et les pays arabes, même si, dans l'immédiat, certains problèmes semblent l'indiquer (pétrole, recyclage des pétro-dollars).

Une politique à moyen et à long termes doit être élaborée dès maintenant afin de réaliser une coopération économique par la conjugaison des réserves de main-d'œuvre et de matières premières arabes, de la technologie et du « management » européens.

Troisième thèse.

La coopération économique euro-arabe doit dépasser le stade du mercantilisme.

Pour cette raison, elle ne peut se limiter au seul secteur du pétrole, ou d'autres matières premières. Elle doit, par contre, viser au plein essor de la vie économique, sociale et culturelle des pays arabes, par des projets d'industrialisation, d'habitat et d'équipements collectifs (enseignement, santé et expertise technologique et de gestion).

La coopération économique doit donner « accès aux techniques modernes et les adapter aux conditions économiques, sociales et à l'environnement particulier des pays en voie de développement et aux stades variables de développement de ces pays » (résolution O.N.U. 3202, 1er mai 1974).

Quatrième thèse.

a) Le rôle et le statut des sociétés transnationales doivent être examinés particulièrement en ce qui concerne les dangers que peuvent entraîner certaines de leurs activités, dans la mesure où elles affectent la souveraineté des Etats sur leurs programmes économiques de développement de leurs ressources nationales, etc.

b) Organiser la période post-pétrole par le développement des structures économiques des pays producteurs de pétrole.

Cinquième thèse.

Le recyclage des pétro-dollars doit s'inscrire dans le cadre du développement des différents pays arabes. Les investissements arabes en Europe doivent être intégrés dans un système de garanties réciproques afin de réaliser ainsi l'interdépendance des deux régions.

Il ne suffit pas d'établir les conditions d'une intégration économique euro-arabe abstraite.

Une volonté politique réelle doit être à la base de projets concrets de coopération et doit se manifester à trois niveaux :

— au niveau national,
— au niveau du continent,
— au niveau mondial.

Au niveau national, tous les efforts doivent être dirigés vers la conclusion d'accords de coopération entre pays européens et pays arabes.

Les accords d'Etat à Etat seront de nature à réduire la domination, actuellement presque exclusive, des sociétés transnationales.

Ces accords permettront également de dépasser le mercantilisme, par des accords de troc, englobant des projets d'industrialisation.

Au niveau du continent, il faut rechercher la conclusion d'accords entre la C.E.E. et plusieurs ou tous les pays arabes.

Des accords d'association doivent être recherchés, afin d'arriver graduellement à une intégration économique aussi complète que possible.

La coopération et la solidarité euro-arabe doivent se réaliser à travers les organisations internationales et les conférences internationales.

Des réunions préparatoires communes et des colloques euro-arabes doivent être multipliés à tous les niveaux :

— économique,
— monétaire,
— commercial, etc.

afin d'arriver à des positions communes.

COOPÉRATION OU AFFRONTEMENT ?

Après l'échec de la réunion préparatoire sur l'énergie de Paris et tenant compte de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations-Unies qui doit se tenir en septembre prochain sur le thème des matières premières, l'Association de Solidarité Franco-Arabe et la Maison de la culture de Rennes ont organisé au mois d'avril un colloque de deux jours intitulé : « Energie et matières premières, coopération ou affrontement. »

Y participaient notamment des représentants des ministères français des Affaires étrangères et de l'Industrie et de la Compagnie Française des Pétroles, le rapporteur belge de la commission économique de l'Association Parlementaire pour la Coopération Euro-Arabe, le directeur de la Ligue Arabe à Paris et le représentant à Paris de l'O.L.P. ainsi que des spécialistes arabes et européens.

Après le colloque, les participants publièrent le communiqué suivant :

Bien que ce colloque ait été prévu pour analyser techniquement les éléments motivant soit la coopération, soit l'affrontement, les questions politiques ont largement prévalu au cours des débats et les participants sont parvenus à la conclusion qu'il devenait nécessaire d'élaborer une nouvelle stratégie de coopération entre les pays développés — et l'Europe en particulier — et le tiers monde.

Après une analyse de la situation actuelle, il est apparu que des « butoirs » empêchaient les Européens de prendre la réelle mesure de la nécessité de cette coopération. Une commission de travail a été constituée à ce niveau, qui doit tenter de comptabiliser ces « butoirs », d'en expliquer l'origine et les mécanismes d'action.

Il est cependant apparu clairement, au cours des débats, que, à moyen et long terme, il n'y avait pas d'opposition d'intérêt entre l'Europe et le tiers monde en général, l'Europe et le monde arabe en particulier.

L'objectif à poursuivre consiste donc à élaborer une nouvelle stratégie de coopération économique d'ensemble, dépassant le mercantilisme, intégrant le réexamen global des problèmes de l'énergie, des matières premières, du développement, du transfert de technologie afin de parvenir à un ordre économique international plus juste.

Il devient par ailleurs urgent, étant donné la situation pétrolière actuelle, mais également le déficit alimentaire de l'Europe, concomitant au déficit alimentaire mondial, d'activer la volonté politique des gouvernements européens dans le sens d'un véritable dialogue avec le tiers monde et avec le monde arabe en particulier. Les participants à ce colloque ont du reste insisté sur le caractère privilégié à donner au dialogue euro-arabe, pour la sécurité collective, notamment dans la région méditerranéenne.

Quels moyens devrait-on mettre en œuvre pour parvenir aux résultats souhaités ?

— Informer plus largement l'opinion publique des dangers qui guettent actuellement le monde dans son ensemble, en démystifiant, par exemple, le rôle attribué au renchérissement du prix du pétrole dans la crise économique, et en insistant sur les vrais problèmes — la désorganisation des marchés mondiaux, le rôle des multinationales, notamment dans le domaine alimentaire, l'arme politique que représentent entre les mains de certains pays développés, les excédents de céréales, etc.

— Pour ce qui concerne l'Europe, il devient urgent qu'elle tente de se dégager de l'actuel système économique dominant.

— Enfin, il conviendrait de réorganiser le système monétaire international en associant à cette réorganisation les pays producteurs de matières premières, matières premières dont il serait souhaitable de revoir les prix en fonction des produits manufacturés, des services et des équipements.

L'ACCROISSEMENT DE L'AIDE AU TIERS-MONDE DES PAYS EXPORTATEURS DE PÉTROLE

Les statistiques de l'aide arabe au Tiers-Monde démontrent un remarquable sens de leur responsabilité à l'échelle mondiale. Dans le Times du 2 juin 1975, Melvyn Westlake examine en les comparant les contributions des pays de l'O.P.E.P., celles des pays communistes et celles des pays industrialisés les plus importants.

Il est peu de nations qui se soient montrées aussi généreuses de leurs biens que ne le sont actuellement les principaux pays producteurs de pétrole. Depuis la hausse massive du prix mondial du pétrole en 1973-1974, ils ont apporté beaucoup de bonne volonté dans la redistribution d'une partie de leurs revenus aux pays les plus défavorisés du Tiers-Monde.

Leurs motivations — c'est le cas également pour les pays industrialisés traditionnellement donateurs — ne sont sans doute pas uniquement fondées sur des sentiments altruistes. Et l'aide qu'ils apportent aux pays en voie de développement est aussi, pour une part, une contrepartie pour le soutien politique qu'ils reçoivent de ces pays, dans leurs démêlés avec les pays consommateurs.

De plus, il faut dire que la plupart des nations les plus pauvres ont souffert gravement des conséquences de la hausse du prix du pétrole et du mouvement d'inflation générale croissante qui en est résulté. Mais la générosité des pays exportateurs provient également du fait qu'ils s'identifient avec les autres pays économiquement exploités de la partie du monde en voie de développement.

De toute façon, et quelle que puisse être l'ambiguïté des motivations, l'aide à l'étranger des pays pétroliers est aujourd'hui considérable. S'il est vrai que, en valeur absolue, elle reste sensiblement plus faible que celle fournie par les pays industrialisés, elle est comparativement beaucoup plus élevée si on la considère par rapport à la richesse nationale dont dispose chaque nation dans ces deux catégories de pays.

Il est d'ailleurs difficile de faire cette comparaison de façon rigoureuse, du fait que les principaux pays donateurs de l'O.P.E.P. ne publient pas systématiquement d'informations en ce qui concerne cette assistance.

De plus, leur aide n'est pas toujours conforme aux normes traditionnelles appliquées par les dix-sept pays industrialisés qui font partie du C.A.D. de l'O.C.D.E.

Si l'on considère les chiffres rassemblés par le secrétariat de l'O.C.D.E., les principaux donateurs de l'O.P.E.P. auraient apporté, en aide à l'étranger pour le développement, presque 2.540 millions de dollars en 1974, soit 1,8 % de l'ensemble de leur P.N.B. et 2,7 % de leurs revenus pétroliers pour cette même année.

En comparaison, les pays du C.A.D. ont donné 11.300 millions de dollars, soit 0,33 % seulement de leur P.N.B. Et la part qu'ils ont réservée dans ce P.N.B. à l'aide étrangère au développement a baissé régulièrement depuis 1961, où elle était de 0,53 % du P.N.B.

Par le terme d'« aide étrangère au développement », on entend à la fois l'aide bilatérale et les contributions aux institutions multilatérales qui accordent des conditions préférentielles, comportent des dons sans contrepartie et sont destinées par définition à favoriser le développement économique et une plus grande prospérité des nations du Tiers-Monde.

Mais les chiffres cités plus haut ne donnent pas une image tout à fait exacte de l'aide apportée par les pays de l'O.P.E.P., parce qu'ils ne tiennent compte que des sommes immédiatement déboursées ; or, le manque d'expérience de ces nouveaux donateurs en matière d'élaboration de programmes d'aide entraîne inévitablement un décalage entre les « engagements » pris et le versement réel des sommes promises.

C'est ainsi que les engagements — au sens large — pris par l'O.P.E.P., si l'on considère les promesses générales et les déclarations d'intention faites au cours de visites officielles ou à d'autres occasions de ce genre, peuvent être

évaluées à 7.500 millions de dollars, soit trois fois plus que les fonds effectivement distribués en 1974. Et si l'on y ajoute les bons de la Banque Mondiale, les promesses au Fonds Monétaire International, les investissements et les prêts accordés sur une base non préférentielle, on obtient le total impressionnant de 14.000 millions de dollars.

Nous excluons de ces chiffres l'aide militaire, dans la mesure où elle peut être identifiée. L'apport net des fonds fournis — avec ou sans conditions privilégiées — par les pays membres de l'O.P.E.P. à d'autre pays en voie de développement, atteint donc 4.750 millions de dollars pour 1974, soit 3,4 % de leur P.N.B. — un taux très supérieur à celui de l'aide apportée par les pays industrialisés du C.A.D. (26.350 millions de dollars, soit 0,77 % de leur P.N.B.).

Dans son ensemble, l'aide des pays de l'O.P.E.P. — contrairement à celle des donateurs traditionnels — dépasse la cible fixée par les Nations Unies, qui demandent que cette assistance officielle pour le développement soit au moins égale à 0,7 % du P.N.B. du pays donateur et que le total des fonds transférés atteigne au moins 1 % de ce P.N.B.

Montant de l'aide officielle (en millions de dollars)	1970	1973	1974 estimation	% P.N.B. 1974	% conditions préférentielles
Pays membres du C.A.D. (1)	6.845	9.408	11.300	0,33	87 (1973)
Pays membres de l'O.P.E.P. (2)	379	531	2.540	1,8	57 (1974)
Pays communistes (3)	1.000	1.100	1.100		Chine (80) (4) U.R.S.S. (38) (4)
Total (incluant des contributions mineures en provenance d'autres sources)	8.250	11.080	14.320		
Montant total des apports financiers de toute nature :					
Pays membres du C.A.D. (1)	15.737	24.429	26.350	0,77	
Pays membres de l'O.P.E.P. (2)	650	1.350	4.750	3,4	
Pays communistes (3)	1.150	1.400	1.400		
Total (incluant des apports minimes provenant d'autres sources)	17.600	27.200	32.550		

(1) Comité d'Aide au Développement, groupant dix-sept pays industrialisés.
(2) Les dix principaux donateurs de l'O.P.E.P.
(3) Chine, Union soviétique, Europe orientale.
(4) Approximatif.
Sources : O.C.D.E.

Cette situation est considérée par les milieux officiels occidentaux avec des sentiments mitigés. S'ils se félicitent de l'importante contribution des pays de l'O.P.E.P. en faveur des nations en voie de développement — surtout en cette période où la récession économique mondiale risque d'entraîner une réduction des programmes d'aide des pays industrialisés — ils n'en sont pas moins touchés dans leur susceptibilité sur le plan politique, de se voir ainsi surclassés.

L'ampleur de l'aide apportée joue en effet un rôle considérable dans la bataille de propagande par laquelle chacun essaie de se faire des amis, et d'accentuer son influence sur les populations concernées... Bien entendu, les pays membres du C.A.D. allèguent que les producteurs de pétrole disposent, pour le moment au moins, de plus de disponibilités en réserves monétaires qu'ils ne peuvent en dépenser. (Il faut dire ici que les donateurs de l'O.P.E.P. récusent fermement des termes tels que « recyclage » ou « surplus », qui leur semblent impliquer que leurs ressources seraient dans une certaine mesure illicites). Il n'en reste pas moins que les pays industrialisés sont encore actuellement, de loin, les plus riches.

Quant aux pays communistes, l'aide qu'ils apportent aux pays du Tiers-Monde est relativement faible, comparativement à celle des pays de l'O.P.E.P. et des pays membres du C.A.D. Cette aide aurait été de 1.100 millions de dollars environ, pour l'année dernière.

Il n'est pas étonnant que les apports de fonds en provenance des pays communistes — Chine, Union soviétique, Europe orientale — dans les pays en voie de développement, sous forme d'investissements ou d'échanges non préférentiels, soient peu importants. Mais il est impossible — faute d'informations sérieuses sur l'activité économique des pays communistes — d'évaluer ce que représente cette aide par rapport à leur P.N.B.

Il faut reconnaître toutefois que les pays communistes sont sensiblement moins riches que ceux du C.A.D. :la Chine, pour sa part, est elle-même un pays en voie de développement, dont le niveau économique peut être comparé à celui de certains pays, parmi les plus pauvres. De plus, les pays communistes affirment que la situation difficile où se trouve le Tiers-Monde est due à l'exploitation colonialiste à laquelle se sont livrés les pays capitalistes occidentaux et que ceux-ci doivent, en conséquence, assumer la charge de réparer les dommages qu'ils ont commis.

Un point commun rapproche, toutefois, les politiques d'aide des pays de l'O.P.E.P. et des pays communistes : c'est le fait que cette aide est concentrée sur un nombre relativement restreint de pays en voie de développement. Quatre, parmi ces derniers, ont reçu en 1974 environ les trois quarts des versements effectués de façon bilatérale par les donateurs de l'O.P.E.P. L'Egypte, à elle seule, en a obtenu 30 %, l'Inde et le Pakistan chacun 15 % et la Syrie 13 %.

Un autre groupe de sept pays (Argentine, Bengla Desh, Jordanie, Liban, Maroc, Somalie et Soudan) a bénéficié d'une autre tranche de 14 % de cette aide totale de l'O.P.E.P., ce qui laisse à peine 13 % à répartir entre les autres pays du Tiers-Monde.

Quant aux pays communistes, l'essentiel de leur aide va à quatre pays : le Vietnam du Nord, Cuba, la Yougoslavie et la Tanzanie.

Par contre, les quatre principaux bénéficiaires de l'aide des pays du C.A.D. ont reçu, en 1973 — dernière année pour laquelle nous avons des chiffres officiels — moins de 25 % de l'aide totale. Ce sont l'Indonésie, l'Inde, le Sud-Vietnam et le Bengla Desh.

Le niveau de l'aide de l'O.P.E.P., pour l'avenir, est très incertain. Il est évident qu'il ne pourra continuer de monter au rythme qu'il a connu en 1974. Les estimations font apparaître que les surplus de réserves de l'O.P.E.P. vont aller en diminuant jusqu'en 1980.

De plus en plus, les pays exportateurs de pétrole consacreront leurs revenus à leur propre développement. Mais il est également possible qu'ils retirent une partie de leurs investissements dans le monde industrialisé pour les utiliser en faveur d'une production accrue de produits alimentaires ou d'autres matières premières dans le Tiers-Monde. Les réserves monétaires de l'O.P.E.P. seront vraisemblablement limitées à cinq pays : Arabie saoudite, Koweit, Libye, Emirats Arabes Unis et Qatar.

Actuellement, la liste des principaux donateurs — en volume — de l'O.P.E.P. est quelque peu différente ; elle comprend l'Iran, l'Irak, le Koweit, l'Arabie saoudite, la Libye et les Emirats Arabes Unis. (Toutefois, si l'on considère l'aide apportée dans son rapport avec le P.N.B., le Qatar figure en très bonne place.)

Il paraît probable que le niveau général de l'aide des pays de l'O.P.E.P. restera élevé pendant quelques années encore. Ces pays pourront-ils maintenir ce niveau, en valeur absolue, malgré l'inflation persistante — ce que n'ont pas fait les pays du C.A.D. ? Cela dépendra sans doute du futur prix du pétrole.

Melvyn WESTLAKE.

LE " MOMENT " DE LA GRANDE-BRETAGNE AU MOYEN-ORIENT

Pouvons-nous tirer des leçons de l'histoire ? La politique britannique au Proche-Orient, depuis la Déclaration Balfour en 1917 jusqu'à l'agression de Suez en 1956, laisse un sillon tragique car elle n'a jamais tenu compte des profondes aspirations nationalistes des Arabes.

E.C. Hodgkin, ancien rédacteur de politique étrangère du Times *insiste pour que l'Europe ne commette pas la même faute.*

Il y a douze ans, Elizabeth Monroe écrivait un livre intitulé : *Le « Moment » de la Grande-Bretagne au Moyen-Orient.* » Ce titre était bien choisi, car la période où la Grande-Bretagne fut puissance dominante au Moyen-Orient — depuis la prise de Bagdad et de Jérusalem en 1917, jusqu'à l'aventure désastreuse de Suez en 1956 — dura seulement 40 ans, c'est-à-dire, comme le fait observer Miss Monroe, un simple moment dans la vie d'une région dont l'histoire connue remonte à quatre millénaires.

Ce « moment » n'est pas de ceux que les Anglais puissent évoquer avec grande satisfaction. D'autres chapitres de l'histoire de l'empire britannique méritent, à mon sens, plus d'estime : par exemple, celui de l'administration des Indes, les premières années de la domination sur l'Egypte (1883-1907) ou, dans l'ensemble, celui de notre présence au Soudan et dans d'autres régions d'Afrique. Mais quel plaisir pourrait-on avoir à se remémorer le déclin et la chute du régime hachémite en Irak, l'action d'arrière-garde menée en Egypte entre 1918 et 1956, et, plus encore, les années du mandat britannique sur la Palestine ? Les territoires situés plus à l'est, et où l'influence britannique s'est exercée au début de façon bénéfique — comme la Transjordanie, le Golfe ou Aden — ont subi eux-mêmes les conséquences néfastes des fautes commises en d'autres lieux de la région. Il est important de reconnaître ces fautes, et d'en tirer les leçons.

⁂

Cette présence britannique au Moyen-Orient a eu pour premier caractère d'être mal définie. Bien qu'on accuse généralement la Grande-Bretagne d'avoir été une puissance ultra-colonialiste, il n'y eut en fait qu'une seule colonie à proprement parler dans toute cette région : ce fut la minuscule enclave constituée par la ville d'Aden et ses environs immédiats, soit tout au plus 185 km². Les autres pays étaient, soit des territoires sous mandat, soit des protectorats, soit des condominiums, soit des territoires reliés à la métropole par des traités aussi divers qu'ingénieux. Certains, même, trop ingénieux. Les traités qui accordaient une indépendance formelle à l'Egypte (1922), à l'Irak (1930) et à la Transjordanie (1946) ont pu paraître généreux aux dirigeants britanniques qui les ont octroyés. Ils concédaient aux peuples concernés à peu près tous les attributs superficiels de la souveraineté : un drapeau national, une constitution et un siège dans les institutions internationales. Mais, pour une majorité d'Egyptiens, d'Irakiens et de Jordaniens, les prérogatives que se réservait la Grande-Bretagne étaient infiniment plus importantes que celles qui leur étaient laissées. Les traités furent acceptés faute de mieux, mais ils étaient tout sauf populaires, et la Grande-Bretagne ne put renouveler la formule lorsqu'elle tenta de l'appliquer à l'Irak après la Deuxième Guerre mondiale, par l'accord Bevin-Sidqi. A ce moment-là, le flambeau du nationalisme était passé aux mains de gens qui voyaient dans l'indépendance le plus précieux des biens, et ils entendaient que cette indépendance soit absolue.

Pour qu'une confiance mutuelle puisse exister entre des gouvernements, il est essentiel que leurs relations soient franches et ouvertes. On ne peut prétendre que ce soit tout à fait le cas entre la Grande-Bretagne et les gouvernements arabes. A vrai dire, la plupart des anciennes blessures sont maintenant cicatrisées. Je m'en suis rendu compte lors d'une interview avec le Président Nasser en 1961. Comme je lui posais le genre de question que posent traditionnellement les journalistes de passage : « Monsieur le Président quels sont, à votre avis, les obstacles à l'amélioration des relations entre nos deux pays ? », il alluma une cigarette, eut un large sourire, et répondit : « Eh bien, vous le savez, il y a quand même eu Suez ! » A ce moment-là déjà — il y a maintenant 14 ans — Suez était devenu un sujet dont on pouvait parler sur un ton détendu. Et récemment, le Président Giscard d'Estaing, lors de sa visite en Algérie, vient d'enterrer une hache de guerre bien plus grosse encore.

⁂

Mais les difficultés et les divergences subsistent, dont la plus évidente — qui est loin d'être surmontée — consiste dans l'héritage laissé au Moyen-Orient par les Britanniques : Israël. Il n'y a sans doute pas eu, au cours du xxᵉ siècle, d'acte politique plus générateur de troubles que la Déclaration Balfour. Ce fut l'une de ces erreurs politiques qui déclenchèrent toute une série de chocs en retour, comme le fit la révocation de l'Edit de Nantes. A l'époque où fut adressée à Lord Rochschild cette lettre du Secrétaire d'Etat au Foreign Office qui promettait le soutien britannique à l'établissement d'un foyer national juif en Palestine, elle parut relativement peu importante, l'attention internationale étant alors retenue par des événements plus dramatiques : la révolution en Russie, l'entrée effective de l'Amérique dans la guerre et le massacre qui se prolongeait sur le front occidental. Quand le texte de la lettre fut publié, le 9 novembre 1917, une semaine après sa rédaction, le *Times* jugea qu'il ne méritait même pas d'être commenté dans un éditorial. Mais qui peut évaluer aujourd'hui le volume d'encre qu'a fait couler, depuis cette date, ce court message ?

Il n'est pas possible de revenir en arrière, d'annuler la Déclaration Balfour ni l'existence d'Israël. Mais la Grande-Bretagne n'a pas, pour autant, d'obligation par-

ticulière à l'égard de cet Etat, et elle ne doit pas se comporter comme si elle en avait. Ceci fut tacitement admis lorsque le gouvernement britannique de l'époque, débordé et impuissant, dut remettre la question de la Palestine aux Nations-Unies, en février 1947. L'engagement assumé par Londres, de façon téméraire, 30 ans auparavant, était parvenu à son terme. Le moment était venu que d'autres prennent la responsabilité de ce problème, s'ils le jugeaient bon. Mais les habitants du foyer national juif — devenus peu après les Israéliens — s'empressèrent de démontrer qu'ils ne redoutaient pas d'assumer eux-mêmes cette responsabilité, et qu'ils étaient capables de voler de leurs propres ailes ; et ils furent aussi sourcilleux devant toute ingérence étrangère dans leurs décisions, que les Etats arabes nouvellement indépendants.

S'il est facile de comprendre la sympathie ressentie par la Grande-Bretagne et les pays occidentaux à l'égard des Israéliens, en tant qu'individus ou en tant qu'Etat créé par l'Occident, c'est rendre un mauvais service à ce peuple que de continuer à penser qu'Israël doit jouir d'une situation privilégiée vis-à-vis de l'Europe. Au contraire, c'est seulement en relâchant les liens qui les attachent à l'Europe et à l'Amérique, et en acceptant les implications logiques de leur situation géographique — qui les a placés en Asie, et dans l'Asie arabe — que les Israéliens pourront assurer à leur Etat cette existence normale dont ses fondateurs ont toujours proclamé qu'elle répondait à leur vœu le plus profond.

Israël constitue, bien entendu, l'obstacle majeur dans les relations entre les pays arabes et ceux de l'Europe occidentale. Il est facile, de l'extérieur, de sous-estimer à quel point cette question est devenue obsessionnelle pour ceux qui se trouvent confrontés à elle de façon permanente. D'autres pays ont connu également des problèmes lancinants : pour les Américains, ce fut l'engagement au Vietnam, et la façon d'en sortir ; pour les Français, l'Algérie, pendant tout le temps que s'y poursuivit la guerre ; pour les Anglais, dans la deuxième moitié du XIXe siècle l'Irlande. Mais pour la plupart des Arabes, et en tout cas pour ceux qui vivent au Proche-Orient, la question de la Palestine, et tout ce qui en découle, est une écharde dans leur chair qui ne leur laisse aucun répit depuis deux générations. C'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

Ce « moment » de la présence britannique au Moyen-Orient fut également marqué par une tendance à subordonner les problèmes de cette zone à des considérations politiques relatives à d'autres régions. Pendant la majeure partie du XIXe siècle, les pays arabes ne furent considérés que comme un élément — et un élément mineur — de la « question d'Orient », placée sous le signe de la rivalité tenace des puissances qui se disputaient l'héritage de l'Empire ottoman. Les gouvernements britanniques n'étaient pas particulièrement intéressés par ces territoires, ni par les peuples qui les habitaient, et qui ne représentaient pas grand avantage pour eux sur le plan de la production de matières premières — en cette période pré-pétrolière — ou celui des marchés commerciaux. Une seule exception peut être faite pour l'Egypte qui, depuis l'époque napoléonienne, était devenue un centre d'intérêt du fait de sa position stratégique sur la route des Indes, et aussi parce que l'éducation d'hommes d'Etat britanniques de formation classique leur avait présenté ce pays comme une source potentielle de richesses agricoles. Les Etats du Levant et de Mésopotamie retenaient l'attention uniquement dans la mesure où ils offraient une autre possibilité de route vers les Indes, et la péninsule arabe, parce qu'elle était un lieu de pélerinage pour les sujets musulmans — Indiens et Africains — de l'Empire britannique.

Jusqu'en 1914, les Arabes, s'ils étaient pris en considération, l'étaient seulement comme un facteur de deux grandes équations, centrées sur la Turquie et les Indes. Le « Levant Consular Service », par lequel Whitehall se tenait constamment informé des événements relatifs aux territoires dépendant autrefois de l'Empire ottoman, était un service de professionnels remarquables, mais plus orientés vers la Turquie que vers les pays arabes. Plus à l'est, la Perse, les territoires du Golfe et Aden étaient placés sous l'autorité du Gouvernement des Indes, et les fonctionnaires britanniques qui y étaient affectés venaient pour la plupart du « Indian Political Service », ou de l'armée des Indes. Il a fallu une guerre mondiale pour qu'apparaissent les oppositions latentes entre les points de vue du Foreign Office et de l'India Office vis-à-vis des territoires et des peuples du Moyen-Orient. Mais il était trop tard alors pour tenter une vraie réconciliation entre ces deux attitudes.

C'est ainsi que, en 1918, au moment où la Grande-Bretagne se trouva responsable de l'administration de nouveaux territoires arabes, elle ne disposait d'aucun organisme spécialisé, composé d'hommes susceptibles de faire face aux problèmes de l'heure. On prit, comme administrateurs pour l'Irak et la Palestine, des membres de l'appareil colonial normal d'Egypte ou des Indes, ou bien des officiers que les hasards de la guerre avaient amenés dans ces territoires nouvellement occupés. C'est seulement après la Deuxième Guerre mondiale que le gouvernement britannique créa une école spécialisée dans l'enseignement de la langue, de l'histoire et de la culture arabes, d'abord à Jérusalem, puis au Liban. Le besoin qui se faisait sentir alors était moins d'avoir des officiers commandants de districts, que des hommes d'affaires et des diplomates. Si quelque chose de comparable avait été créé auparavant, les gouvernements successifs auraient évité de commettre bien des erreurs.

Les jours de la domination britannique au Moyen-Orient commencèrent à être comptés lorsque les Américains y furent introduits par le Gouvernement Attlee pour prendre une part de responsabilité dans le règlement du problème de la Palestine, à travers une initiative qui échoua d'ailleurs, comme bien d'autres en ce domaine. Eden, par son action diplomatique lors de l'affaire de Suez, paracheva de façon désastreuse le processus enclenché par Attlee.

⁂

Si la Grande-Bretagne entend retrouver une influence effective et bénéfique au Moyen-Orient, ce ne peut être qu'en association avec d'autres gouvernements. Mais, étant donné l'engagement excessif des Etats-Unis aux côtés d'Israël, il n'est pas opportun de chercher l'association de ce côté. Les seuls partenaires possibles pour la Grande-Bretagne sont les pays d'Europe occidentale.

Il y a deux ans, un pas a été fait vers une politique ouest-européenne judicieuse et coordonnée, en ce qui concerne le Moyen-Orient. Mais depuis, aucun progrès sensible n'a été enregistré, et l'utilisation de l'arme du pétrole au moment de la guerre d'octobre a plongé l'Europe occidentale dans un désarroi exagéré. Il n'y a pas de raison de penser que les Arabes n'accueilleraient pas avec faveur une politique européenne cohérente. Ils seraient certainement désireux de pouvoir considérer l'Europe comme un partenaire commercial important, qui leur paraîtrait moins dangereux, sur le plan politique, que les super-puissances.

⁂

« Je crois avoir affaire à cinq gouvernements différents », gémissait le pauvre Sherif Hussein de Hejaz, complètement déconcerté par la multiplicité des orientations politiques du gouvernement britannique au cours de la Première Guerre mondiale. Les contradictions inhérentes à la complexité d'une telle attitude — qui eurent pour effet, entre autres, la chute de Sherif Hussein — furent à l'origine de l'érosion de la position britannique au Moyen-Orient. Il importe que l'Europe occidentale élabore une politique harmonisée vis-à-vis du monde arabe, non seulement dans l'intérêt de l'Europe elle-même, mais également pour contribuer au développement pacifique du monde arabe.

ticulière à l'égard de cet Etat, et elle ne doit pas se comporter comme si elle en avait. Ceci fut tacitement admis lorsque le gouvernement britannique de l'époque, débordé et impuissant, dut remettre la question de la Palestine aux Nations-Unies, en février 1947. L'engagement assumé par Londres, de façon téméraire, 30 ans auparavant, était parvenu à son terme. Le moment était venu que d'autres prennent la responsabilité de ce problème, s'ils le jugeaient bon. Mais les habitants du foyer national juif — devenus peu après les Israéliens — s'empressèrent de démontrer qu'ils ne redoutaient pas d'assumer eux-mêmes cette responsabilité, et qu'ils étaient capables de voler de leurs propres ailes ; et ils furent aussi sourcilleux devant toute ingérence étrangère dans leurs décisions, que les Etats arabes nouvellement indépendants.

S'il est facile de comprendre la sympathie ressentie par la Grande-Bretagne et les pays occidentaux à l'égard des Israéliens, en tant qu'individus ou en tant qu'Etat créé par l'Occident, c'est rendre un mauvais service à ce peuple que de continuer à penser qu'Israël doit jouir d'une situation privilégiée vis-à-vis de l'Europe. Au contraire, c'est seulement en relâchant les liens qui les attachent à l'Europe et à l'Amérique, et en acceptant les implications logiques de leur situation géographique — qui les a placés en Asie, et dans l'Asie arabe — que les Israéliens pourront assurer à leur Etat cette existence normale dont ses fondateurs ont toujours proclamé qu'elle répondait à leur vœu le plus profond.

Israël constitue, bien entendu, l'obstacle majeur dans les relations entre les pays arabes et ceux de l'Europe occidentale. Il est facile, de l'extérieur, de sous-estimer à quel point cette question est devenue obsessionnelle pour ceux qui se trouvent confrontés à elle de façon permanente. D'autres pays ont connu également des problèmes lancinants : pour les Américains, ce fut l'engagement au Vietnam, et la façon d'en sortir ; pour les Français, l'Algérie, pendant tout le temps que s'y poursuivit la guerre ; pour les Anglais, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, l'Irlande. Mais, pour la plupart des Arabes, et en tout cas pour ceux qui vivent au Proche-Orient, la question de la Palestine, et tout ce qui en découle, est une écharde dans leur chair qui ne leur laisse aucun répit depuis deux générations. C'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

Ce « moment » de la présence britannique au Moyen-Orient fut également marqué par une tendance à subordonner les problèmes de cette zone à des considérations politiques relatives à d'autres régions. Pendant la majeure partie du XIXe siècle, les pays arabes ne furent considérés que comme un élément — et un élément mineur — de la « question d'Orient », placée sous le signe de la rivalité tenace des puissances qui se disputaient l'héritage de l'Empire ottoman. Les gouvernements britanniques n'étaient pas particulièrement intéressés par ces territoires, ni par les peuples qui les habitaient, et qui ne représentaient pas grand avantage pour eux sur le plan de la production de matières premières — en cette période pré-pétrolière — ou celui des marchés commerciaux. Une seule exception peut être faite pour l'Egypte qui, depuis l'époque napoléonienne, était devenue un centre d'intérêt du fait de sa position stratégique sur la route des Indes, et aussi parce que l'éducation d'hommes d'Etat britanniques de formation classique leur avait présenté ce pays comme une source potentielle de richesses agricoles. Les Etats du Levant et de Mésopotamie retenaient l'attention uniquement dans la mesure où ils offraient une autre possibilité de route vers les Indes, et la péninsule arabe, parce qu'elle était un lieu de pélerinage pour les sujets musulmans — Indiens et Africains — de l'Empire britannique.

Jusqu'en 1914, les Arabes, s'ils étaient pris en considération, l'étaient seulement comme un facteur de deux grandes équations, centrées sur la Turquie et les Indes. Le « Levant Consular Service », par lequel Whitehall se tenait constamment informé des événements relatifs aux territoires dépendant autrefois de l'Empire ottoman, était un service de professionnels remarquables, mais plus orientés vers la Turquie que vers les pays arabes. Plus à l'est, la Perse, les territoires du Golfe et Aden étaient placés sous l'autorité du Gouvernement des Indes, et les fonctionnaires britanniques qui y étaient affectés venaient pour la plupart du « Indian Political Service », ou de l'armée des Indes. Il a fallu une guerre mondiale pour qu'apparaissent les oppositions latentes entre les points de vue du Foreign Office et de l'India Office vis-à-vis des territoires et des peuples du Moyen-Orient. Mais il était trop tard alors pour tenter une vraie réconciliation entre ces deux attitudes.

C'est ainsi que, en 1918, au moment où la Grande-Bretagne se trouva responsable de l'administration de nouveaux territoires arabes, elle ne disposait d'aucun organisme spécialisé, composé d'hommes susceptibles de faire face aux problèmes de l'heure. On prit, comme administrateurs pour l'Irak et la Palestine, des membres de l'appareil colonial normal d'Egypte ou des Indes, ou bien des officiers que les hasards de la guerre avaient amenés dans ces territoires nouvellement occupés. C'est seulement après la Deuxième Guerre mondiale que le gouvernement britannique créa une école spécialisée dans l'enseignement de la langue, de l'histoire et de la culture arabes, d'abord à Jérusalem, puis au Liban. Le besoin qui se faisait sentir alors était moins d'avoir des officiers commandants de districts, que des hommes d'affaires et des diplomates. Si quelque chose de comparable avait été créé auparavant, les gouvernements successifs auraient évité de commettre bien des erreurs.

Les jours de la domination britannique au Moyen-Orient commencèrent à être comptés lorsque les Américains y furent introduits par le Gouvernement Attlee pour prendre une part de responsabilité dans le règlement du problème de la Palestine, à travers une initiative qui échoua d'ailleurs, comme bien d'autres en ce domaine. Eden, par son action diplomatique lors de l'affaire de Suez, paracheva de façon désastreuse le processus enclenché par Attlee.

⁂

Si la Grande-Bretagne entend retrouver une influence effective et bénéfique au Moyen-Orient, ce ne peut être qu'en association avec d'autres gouvernements. Mais, étant donné l'engagement excessif des Etats-Unis aux côtés d'Israël, il n'est pas opportun de chercher l'association de ce côté. Les seuls partenaires possibles pour la Grande-Bretagne sont les pays d'Europe occidentale.

Il y a deux ans, un pas a été fait vers une politique ouest-européenne judicieuse et coordonnée, en ce qui concerne le Moyen-Orient. Mais depuis, aucun progrès sensible n'a été enregistré, et l'utilisation de l'arme du pétrole au moment de la guerre d'octobre a plongé l'Europe occidentale dans un désarroi exagéré. Il n'y a pas de raison de penser que les Arabes n'accueilleraient pas avec faveur une politique européenne cohérente. Ils seraient certainement désireux de pouvoir considérer l'Europe comme un partenaire commercial important, qui leur paraîtrait moins dangereux, sur le plan politique, que les super-puissances.

⁂

« Je crois avoir affaire à cinq gouvernements différents », gémissait le pauvre Sherif Hussein de Hejaz, complètement déconcerté par la multiplicité des orientations politiques du gouvernement britannique au cours de la Première Guerre mondiale. Les contradictions inhérentes à la complexité d'une telle attitude — qui eurent pour effet, entre autres, la chute de Sherif Hussein — furent à l'origine de l'érosion de la position britannique au Moyen-Orient. Il importe que l'Europe occidentale élabore une politique harmonisée vis-à-vis du monde arabe, non seulement dans l'intérêt de l'Europe elle-même, mais également pour contribuer au développement pacifique du monde arabe.

L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE A STRASBOURG

L'Association Parlementaire pour la Coopération Euro-Arabe comprend plus de 200 membres de parlementaires des pays de l'Europe occidentale aux tendances politiques largement diversifiées. L'Assemblée Générale de l'Association Parlementaire, réunie à Strasbourg les 7 et 8 juin 1975, a voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

Résolution politique

L'Assemblée générale de l'Association Parlementaire pour la Coopération Euro-Arabe demande aux gouvernements européens de prendre l'initiative de démarches qui aideront à assurer le retrait d'Israël de tous les territoires occupés en 1967.

Ce retrait, impliqué par la résolution 242 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, est aussi exigé, non seulement par la résolution 338, mais aussi par la charte des Nations Unies et par les principes du droit international qui interdisent catégoriquement l'acquisition de territoires par la force.

L'Association souligne qu'il ne peut intervenir de règlement assurant une paix juste et durable sans que soient reconnus les droits nationaux du peuple palestinien.

Ce principe a déjà été accepté presque unanimement par la communauté internationale. Israël doit aussi l'accepter.

Le monde arabe dans son entier s'est déjà mis d'accord sur le fait que l'Organisation de Libération de la Palestine est le seul représentant de la nation palestinienne et cette décision a été ratifiée par une écrasante majorité des pays représentés aux Nations Unies.

L'Association insiste auprès des gouvernements européens pour qu'ils reconnaissent ce point fondamental dans les initiatives qu'ils devraient prendre maintenant.

Premièrement, ils devraient demander à Israël d'arrêter immédiatement l'expropriation et la confiscation des biens arabes en Israël et dans les territoires occupés. En particulier, Israël doit mettre fin au processus de « judaïsation » de Jérusalem qu'il a annexé illégalement et à l'établissement de nouvelles colonies juives dans les territoires occupés.

Deuxièmement, les gouvernements européens devraient essayer d'amener toutes les parties intéressées, y compris Israël et l'O.L.P., à la table de conférence, si possible dans le contexte de la Conférence de Genève. L'Europe elle-même, soit par l'entremise des Etats qui en font partie, soit par l'intermédiaire de la Communauté Economique Européenne, pourrait jouer un rôle utile dans une telle conférence si elle était invitée à y participer. Il serait raisonnable d'escompter qu'aucune des parties intéressées n'ait recours à une action militaire, de quelque sorte qu'elle soit, tant que durerait la négociation.

Troisièmement, ils devraient insister pour qu'Israël et l'O.L.P. soient d'accord pour laisser de côté toute discussion sur les solutions finales afin de se concentrer sur la tâche immédiate et pratique consistant à s'efforcer de trouver un « modus vivendi » qui nécessiterait l'acceptation par Israël des droits de la nation palestinienne et de l'existence d'un Etat palestinien sur la rive ouest du Jourdain et à Gaza, dans le cas où les Palestiniens décideraient d'en créer un, et, réciproquement, l'acceptation de l'existence d'Israël dans ses frontières de 1967.

Finalement, les gouvernements européens devraient marquer à toutes les parties intéressées l'importance cruciale d'un mécanisme effectif destiné à maintenir la paix ; ils devraient se mettre d'accord pour prendre eux-mêmes une part active dans de tels arrangements.

L'Association Parlementaire est consciente du problème posé par le fait que certains moyens d'information et certaines maisons d'édition en Europe montrent peu d'empressement pour diffuser les informations sur le monde arabe ; les membres de l'Association ont l'intention d'utiliser leur influence pour surmonter cette difficulté.

L'Association Parlementaire reconnaît l'aide apportée à la compréhension de la cause arabe et à la sympathie grandissante en Europe occidentale pour cette cause par les mesures de libéralisation prises dans divers pays arabes qui accordent un accès plus aisé aux moyens d'information, aux hommes d'affaires et aux autres visiteurs venant d'Europe.

L'Association réclame des gouvernements européens un aménagement des dispositions légales concernant la libre circulation et le respect des droits fondamentaux des travailleurs immigrés en Europe ; ces droits doivent être équivalents à ceux des citoyens nationaux.

L'Association considère le règlement politique du conflit israélo-arabe comme une nécessité absolue pour l'établissement d'une réelle coopération euro-arabe. Elle estime cependant que l'aspect politique de cette coopération ne se limite pas à ce seul point, considérant notamment la libre circulation des idées et des citoyens dans le monde comme un facteur de maintien de la paix, d'appui à la cause de la liberté et particulièrement de développement harmonieux de la coopération entre l'Europe occidentale et la nation arabe.

L'Association croit que les perspectives d'une coopération euro-arabe à long terme et dans tous les domaines n'ont jamais été si favorables mais qu'elles exigent l'intervention d'un règlement de paix basé sur la justice au Proche-Orient.

Résolution économique

L'Assemblée générale de l'Association Parlementaire pour la Coopération Euro-Arabe réaffirme l'utilité et la nécessité d'une étroite coopération économique entre l'Europe et le monde arabe, dans l'intérêt même des peuples de ces régions.

Elle exprime son inquiétude à l'égard des lenteurs avec lesquelles progresse le dialogue euro-arabe et se déclare préoccupée par les événements issus de choix politiques qui, au cours des derniers mois, ont porté préjudice à la coopération euro-arabe, tels que la création de l'Agence Internationale de l'Energie et la signature d'un accord entre la C.E.E. et Israël, avant l'achèvement des négociations entre la C.E.E. et les pays arabes. A ce sujet, elle demande formellement que la coopération économique entre la C.E.E. et Israël ne s'applique pas aux territoires occupés.

Elle estime qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre l'Europe et les pays arabes, à condition de dépasser le stade du mercantilisme et d'établir un véritable « partnership » économique. C'est dans cette perspective que sera le mieux

résolu le problème de recyclage de pétro-dollars, ces derniers servant par priorité les besoins de développement arabes.

L'Assemblée générale attire l'attention sur le rôle et le statut des sociétés multinationales et le danger que peuvent entraîner certaines de leurs activités : elle souhaite que des mesures soient prises pour éviter ces dangers. L'Assemblée réaffirme le droit de chaque peuple à disposer de ses propres ressources nationales jusqu'à et y compris le droit de nationalisation.

L'Assemblée décide de mettre en œuvre tous les moyens pour promouvoir la coopérration euro-arabe au niveau des Etats, de la C.E.E. et des institutions internationales.

Résolution culturelle

L'Assemblée générale de l'Association Parlementaire pour la Coopération Euro-Arabe, réunie à Strasbourg les 7 et 8 juin 1975 :

Vu les résolutions dans le domaine culturel adoptées par la Conférence préparatoire de Coopération parlementaire Euro-Arabe, qui s'est tenue à Damas du 12 au 17 septembre 1974, qu'elle réaffirme dans la présente résolution ;

Convaincue de la possibilité de résultats significatifs dans le secteur culturel du dialogue euro-arabe ;

Reconnaissant la contribution historique de la culture arabe au développement européen ;

Soulignant l'apport que les pays européens peuvent encore attendre de la culture arabe, notamment dans le domaine des valeurs humaines ;

Regrettant que les rapports culturels entre pays européens et pays arabes restent encore trop peu nombreux et limités dans leur esprit ;

Regrettant le caractère d'exception de l'enseignement de la culture et de la langue arabe en Europe et souhaitant son développement ;

Souhaitant que les gouvernements européens facilitent aux pays arabes la création de larges moyens pour la participation des travailleurs immigrants et de leurs familles à la vie culturelle et religieuse arabe ;

Faisant appel au sens des responsabilités de la presse européenne afin qu'elle informe de façon objective et plus complète l'opinion publique sur les problèmes du monde arabe ;

Reconnaissant le rôle important que les groupes d'amitié et le tourisme peuvent jouer pour améliorer la compréhension mutuelle ;

Demande aux gouvernements des Neuf d'aborder le secteur culturel du dialogue euro-arabe dans un esprit constructif et d'accorder une plus grande priorité à la diffusion de la culture arabe en Europe ;

Demande aux gouvernements arabes de reconnaître les conséquences politiques d'une coopération active avec l'Europe dans le domaine culturel ;

Invite les groupes nationaux de l'Association à intensifier dans chaque pays l'effort nécessaire pour la réalisation des buts proposés à Damas et aujourd'hui à Strasbourg et leur demande de faire connaître au secrétariat les résultats obtenus ;

Considérant l'effet néfaste de la situation politique sur le développement culturel palestinien ;

Condamne, tout en reconnaissant le droit à l'existence de l'Etat d'Israël, la volonté sioniste de substituer sur le territoire palestinien la culture juive à la culture arabe, afin de priver le peuple palestinien de son identité nationale ;

Considérant qu'en effectuant des fouilles dans les lieux saints de l'Islam — partie occupée de Jérusalem — Israël a commis une violation du droit international, malgré la mise en garde de l'Unesco ;

Considérant que des fouilles ne pouvaient qu'entraîner l'inévitable destruction de témoins de la culture et de l'histoire arabes ;

Regrette que la décision de l'Unesco de ne pas admettre Israël dans son groupement régional européen ait été exploitée avec parfois un grand manque d'objectivité.

UN DIALOGUE DIFFICILE MAIS NÉCESSAIRE

Bichara et Naïm Khader, deux économistes palestiniens, se sont spécialisés en différents aspects du dialogue euro-arabe.

Leur analyse montre la sincère bonne volonté des Arabes envers ce dialogue malgré le manque de compréhension politique dont font preuve les Européens.

Parler de la nécessité du dialogue euro-arabe, de la complémentarité évidente qui existe, sur tous les plans, entre les deux rives de la Méditerranée, l'arabe et l'européenne, est devenu un lieu commun. En effet, tout au long de ces trois dernières années, les responsables arabes et européens ont profité de toutes les occasions pour affirmer que la coopération euro-arabe est utile, nécessaire, salutaire, voire indispensable, pour les deux parties concernées. Diverses associations ont été créées, et différentes réunions ont été tenues, pour parler du rapprochement euro-arabe, pour le faciliter et pour le hâter.

Les deux parties ont évidemment intérêt à ce que ce dialogue s'amorce et réussisse. Et le dialogue euro-arabe, comme l'a dit M. Claude Cheysson, membre de la Commission européenne, c'est *cette volonté commune de traiter de manière particulière, entre nous, des problèmes qui nous intéressent en commun, et de les traiter en commun parce que c'est notre intérêt commun ; parce que lorsqu'une affaire est traitée entre Arabes et Européens, elle prend une valeur plus grande que si elle était traitée entre Arabes et pays d'un autre continent ; parce que l'espace économique qui nous est commun est important ; parce que la dépendance mutuelle doit être développée ; parce que c'est une des conditions — mais non la seule bien entendu — pour le développement de part et d'autre. Voilà ce qu'est le dialogue euro-arabe, et c'est en quoi il est absolument fondamental* (1).

Un dialogue nécessaire

L'Europe et les pays arabes ont besoin l'une des autres pour des raisons historiques et culturelles, géographiques, économiques et même stratégiques. En plus de la proximité géographique, il y a la complémentarité des civilisations et des économies, une solidarité nécessaire face aux puissances hégémoniques.

Déjà, en 1944, le Général de Gaulle disait qu'un groupement occidental prolongé par l'Afrique, en relations étroites avec l'Orient et notamment les Etats arabes du Proche-Orient qui cherchent légitimement à unir leurs intérêts... parait pouvoir constituer un centre capital dans une organisation mondiale des productions, des échanges et de la sécurité (2). Beaucoup plus tard, G. Pompidou attirait l'attention sur l'importance de la rive sud de la Méditerranée (donc le monde arabe) pour la défense de l'Europe (3). Et c'est avec raison et pertinence que M. J. Girmont écrivait dans la revue de la Défense Nationale : *Le jour où le monde arabe se laissera entraîner dans une hégémonie hostile, l'Europe perdra toutes ses chances de jouer un rôle dans les affaires mondiales et d'assurer efficacement sa défense...* (4).

De son côté, la Commission européenne disait dans une communication adressée au Conseil le 23 janvier 1974 : *La Communauté constitue pour les pays de la Méditerranée et du Moyen-Orient le complément géographiquement le plus proche où trouver les biens d'équipement, les services (réseaux commerciaux et de courtage, assurances, banques, transports...) et la technologie nécessaire au développement. Les producteurs y trouveraient surtout un marché naturel pour l'écoulement assuré de leurs produits transformés ou non. Ils trouveraient enfin des possibilités intéressantes de placement de leurs capitaux, fréquemment dans les domaines mêmes d'utilisation de leurs produits* (5). Et en visite au Maroc, M. Cheysson déclarait le 8 janvier 1975 que le monde arabe et l'Europe devrait *dépasser le stade de leurs relations commerciales pour arriver à l'instauration de relations économiques construites en commun et dans le cadre d'intérêts conjoints.*

Du côté arabe, les déclarations en faveur du dialogue euro-arabe sont très nombreuses. Nous nous contenterons de citer M. Mahmoud Masmoudi, ancien ministre tunisien des Affaires étrangères. *Je suis personnellement convaincu*, dit-il, *que nous sommes condamnés au dialogue et à la création d'un type nouveau de relations entre les pays arabes et les pays européens. Tout en démontre la nécessité : la logique, le bon sens, l'intérêt bien compris des partenaires, sans parler de la géographie et de l'histoire qui militent, elles aussi, en faveur de ce dialogue* (7).

Mais un dialogue difficile

Il est cependant évident qu'il ne suffit pas que les deux parties soient convaincues de l'utilité et de la nécessité de ce dialogue pour qu'il s'engage et donne ses fruits. Il faut aussi la volonté de prendre les moyens nécessaires. Cela suppose aussi une liberté de mouvement, une certaine indépendance, la capacité d'assumer la responsabilité de réussir ce dialogue. Car il arrive assez souvent, dans les relations internationales, que l'adage arabe soit d'application qui dit que *l'œil voit, mais le bras est trop court*. Et il arrive, en effet, qu'un pays ou qu'un bloc voie clairement ses intérêts, mais soit incapable de les atteindre à cause du jeu d'in-

(1) Réponse donnée par M. Cl. Cheysson lors d'un débat parlementaire à Strasbourg, Parlement Européen, le 25 septembre 1974.

(2) Cité par P. Balta et Cl. Rulleau in *La politique arabe de la France*, éd. Sindbad, 1974, p. 42.

(3) Devant le National Press Club de Washington, le 24 février 1970, *ibidem* p. 60.

(4) Août-septembre 1972, cité par P. Balta et Cl. Rulleau, *op. cit.* p. 200.

(5) Com. (74) 90, Bruxelles le 23 janvier 1974.

(6) Télex Méditerranée n° 59 du 10-1-1975 A5-A6.

(7) « La coopération Euro-Arabe », compte rendu du débat organisé le 24 octobre 1974 par le « Club des 30 jours d'Europe », p. 14.

fluences, d'un manque de cohésion politique, ou d'une domination hégémonique étrangère. Et dans le cas précis du dialogue euro-arabe, la route semble longue et semée d'embûches.

L'aspect politique

Pour diverses raisons psychologiques ou politiques, internes ou externes, les pays membres de la C.E.E. veulent que le dialogue soit limité aux problèmes strictement économiques et commerciaux. La politique, on verra plus tard. Pourquoi êtes-vous tellement pressés pour parler politique, disent-ils aux Arabes ?

C'est là que se situe le premier malentendu euro-arabe. Pour les Européens, les problèmes de l'énergie, du chômage, de l'inflation, de la crise économique sont prioritaires. Et il est compréhensible qu'ils s'attellent à trouver une solution pour ces problèmes. Il est évident aussi que le dialogue entamé sous cet aspect les embarrasse moins vis-à-vis de leurs opinions publiques et vis-à-vis de leur partenaire américain. Mais les Européens doivent comprendre que les Arabes peuvent avoir un ordre de priorité assez différent du leur. Et pour les pays arabes, surtout ceux du Proche-Orient et les producteurs de pétrole, les problèmes politiques, le soutien politique et l'action politique de l'Europe sont d'une extrême urgence. Il y a des territoires arabes occupés, il y a un peuple palestinien qui vit dans l'exil ou sous l'occupation, il y a un conflit qu'il faut régler.

Il n'y a pas que le problème de l'énergie qui compte, dit M. Bitterlin. *Il y a aussi le problème politique. Les Arabes seraient profondément déçus s'ils s'apercevaient que l'Europe ne veut pas se pencher sur celui-ci... Nous ne devons pas ignorer que le monde arabe est en guerre et que l'Europe a son mot à dire* (8). Et M. Bitterlin d'insister à raison sur la responsabilité de l'Europe dans la création de l'Etat d'Israël et dans les souffrances des populations arabes du Moyen-Orient. Il serait hypocrite que l'Europe essaie maintenant de s'en laver les mains.

Lors de la première réunion préliminaire du dialogue euro-arabe, tenue à Paris, M. Mahmoud Riad a souligné *le caractère politique des négociations* et il a ajouté : *Ce dialogue a commencé grâce à une décision politique des instances politiques, aussi bien en Europe que dans le monde arabe. Il est évident que lorsqu'on coopère dans le domaine économique, c'est qu'on coopère avec des amis et non avec des ennemis. L'aspect politique est donc présent. Il est également certain qu'il existe un lien étroit entre la sécurité européenne et celle du monde arabe. Nous pensons que ce dialogue a lieu sous une ombrelle politique* (9).

Du côté de la C.E.E., il est très clair, à en croire M. Claude Cheysson, *que les neuf ministres des Affaires étrangères travaillant dans le cadre d'une coopération politique, ont indiqué, dès le début, que le dialogue euro-arabe ne saurait porter sur des sujets qui sont partie intégrante du règlement de paix au Proche-Orient...* (10). Et pourtant, c'est le même responsable de la Commission Européenne qui déclarait le 25 octobre 1974, à Paris, devant le Comité exécutif de l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe : *L'arrière-plan politique est fondamental dans l'approche du monde arabe. Les pays arabes veulent la paix : c'est une condition de leur développement, c'est une condition de leurs ambitions. Mais cette paix, elle nous intéresse autant qu'eux. La paix est indissoluble entre Europe et Méditerranée. Quand nous avons eu la guerre en Europe, ils en ont souffert... Ils ont la guerre au Proche-Orient : ceci pose pour nous des problèmes redoutables...* (11).

Et avant même de commencer réellement, le dialogue euro-arabe s'est heurté à un obstacle d'ordre politique qui est la présence de l'O.L.P. Membre observateur à la Ligue Arabe, reconnue par les Nations Unies comme le représentant légitime du peuple palestinien et admise comme membre observateur, il était normal que l'O.L.P. participe aux travaux euro-arabes. Cette demande formulée par la partie arabe était donc justifiée et légitime. La C.E.E., pour ne pas subir le courroux des Etats-Unis et pour éviter, à tout prix, de donner à l'entreprise une couleur politique, refusa de donner suite à cette demande. Ce qui a eu comme conséquence directe de geler le dialogue avant qu'il ait même commencé. Et la première réunion de la Commission générale prévue pour le 26 novembre 1974 n'a pas pu avoir lieu.

Il a fallu attendre le 13 février 1975 pour que les ministres des Affaires étrangères des Neuf réunis à Dublin puissent adopter une attitude de compromis formulée ainsi par le porte-parole du ministère belge des Affaires étrangères :

Nous voulons que deux délégations assistent à ces dialogues euro-arabes, l'une composée des représentants des neuf pays européens, qui porteront une casquette européenne et qui seront accompagnés d'experts également européens. Nous avons demandé la même chose aux Arabes qui peuvent former une délégation de la Ligue Arabe mais pas de délégation nationale égyptienne, syrienne par exemple... (12).

Les Européens admettaient donc la présence de Palestiniens dans une délégation arabe unique. Cela ne les engage pas à reconnaître l'O.L.P. C'est une politique de l'autruche. La Ligue Arabe et l'O.L.P. ont fait preuve d'une extrême souplesse en acceptant cette proposition. L'O.L.P. surtout n'a pas voulu, par une attitude intransigeante, mais combien justifiée, bloquer le dialogue. L'obstacle a pu donc être contourné, pour le moment. Mais ces problèmes politiques de fond devront nécessairement être posés. Si on continue à les ignorer — et nous ne croyons pas que la partie arabe l'acceptera — le dialogue euro-arabe sera réduit aux dimensions d'un accord commercial pour ne pas dire d'un marchandage mercantile.

Cohésion et indépendance

Pour que deux parties comprenant 29 pays puissent réussir un dialogue et réaliser une coopération qui doit, à leurs yeux, aboutir à une intégration, deux conditions indispensables doivent être réunies, en plus de la volonté réciproque de dialoguer que nous voulons supposer réelle et sincère.

Il faut d'abord une certaine cohésion entre les pays composant chaque partie. Il faut qu'ils aient une vision identique, très rapprochée ou du moins conciliable dans le domaine politique, économique et monétaire. Et, à première vue, il semble que les pays arabes, surtout depuis la guerre d'octobre, aient réussi à unifier leurs positions vis-à-vis des problèmes posés par le dialogue euro-arabe. Ils ont pu, à chaque réunion et lors de chaque sommet arabe, dépasser leurs divergences et leurs contradictions et adopter une position commune. La menace extérieure a aidé à cimenter leur unité. Il ne faut pas le nier. Mais il faut y voir aussi une volonté réelle d'engager le dialogue.

Cette cohésion fait malheureusement défaut à la partie européenne. Les Neuf ont des intérêts économiques divergents. Mais cette divergence est surtout évidente

(8) *Remarques Africaines* du 31 janvier 1975, pp. 16 et 17 (c'est en fait le compte rendu d'une interview que M. Bitterlin a donnée à la RTB, à Bruxelles).

(9) *Le Monde*, 1er août 1974.

(10) Réponse donnée par M. Cheysson lors d'un débat parlementaire à Strasbourg le 25 septembre 1974.

(11) D'après le texte communiqué par les services de M. Cheysson.

(12) *Le Peuple*, 20 février 1975.

quand il s'agit d'une prise de position vis-à-vis des problèmes politiques du Moyen-Orient. Et il est déjà souvent arrivé qu'après une prise de position commune, les différents pays de la C.E.E. donnent à cette position des interprétations divergentes sinon contradictoires.

Il y a aussi le problème de l'indépendance politique et économique. Il serait hasardeux d'affirmer que les pays arabes sont totalement indépendants des deux grandes puissances. Mais ce qu'on peut dire c'est que ni l'U.R.S.S. ni les Etats-Unis n'ont le pouvoir, pour le moment, d'empêcher les pays arabes d'engager le dialogue avec les pays européens et d'y examiner les problèmes de leur choix. Une pression contraignante sur la Ligue Arabe, dans ce sens, est impensable. On a vu les Etats-Unis, par contre, user d'un droit de veto vis-à-vis de l'Europe et cela précisément en ce qui concerne le dialogue euro-arabe. Les Etats-Unis ont exigé d'être tenus au courant et même consultés. Ils ont menacé. Ils ont divisé le front européen en créant l'Agence internationale de l'énergie, qui est un *instrument d'agression* contre les pays arabes et *une sainte alliance* contre les pays producteurs.

Il faut dire que les intérêts américains et les intérêts européens dans le monde arabe sont contradictoires. Tout gain réalisé par l'Europe signifie un recul américain que ce soit sur le plan économique ou politique. Il est donc indispensable que l'Europe puisse adopter une politique totalement indépendante des Etats-Unis. Sinon le dialogue euro-arabe ne pourra pas dépasser, dans ces résultats concrets, la limite fixée par les Etats-Unis. Et cette limite sera forcément étroite.

Le dernier sommet atlantique, tenu à Bruxelles, à la fin du mois de mai 1975 et en présence du Président américain lui-même, a malheureusement clairement démontré la volonté des Etats-Unis de renforcer leur emprise sur l'Europe occidentale et même au Moyen-Orient. Et cela après et probablement en raison de leur défaite au Sud-Est asiatique. Et à cette occasion, on n'a eu aucune preuve tangible de la volonté des pays de la C.E.E. de prendre leurs distances vis-à-vis du protecteur américain. Bien au contraire. La présence de M. Giscard d'Estaing à Bruxelles, même s'il n'a pas participé au sommet de l'alliance, montre clairement qu'il y a un certain consensus, pour ne pas dire un consensus certain, de la part des Neuf de rester dans le giron américain. Et pourtant, la C.E.E. et le monde arabe ne peuvent coopérer et aspirer à l'intégration qu'à la condition d'atteindre cette cohésion interne et cette indépendance vis-à-vis des deux grands et en premier lieu des Etats-Unis d'Amérique.

Changement des mentalités

On ne peut réellement coopérer qu'avec des amis. Pour que le dialogue réussisse, il faut qu'il soit sincère et qu'il se déroule entre partenaires qui se connaissent et se font confiance. Est-ce le cas entre l'Europe et le monde arabe ?

Malgré le passé colonial de certains pays européens, il faut avouer que l'homme de la rue arabe a oublié, pardonné et est prêt à rencontrer l'européen, à dialoguer et à travailler avec lui, mais d'égal à égal. Qu'en est-il du côté européen ?

L'opinion de l'homme de la rue, du paysan de la Manche que j'ai l'honneur de représenter, dit M. J.-M. Daillet, député de la Manche, *est empreinte d'un vieux fond de racisme antiarabe. Pour que le dialogue euro-arabe ait toute sa valeur, il faut donc qu'il soit aussi un dialogue avec l'opinion publique française* (nous dirons européenne, les auteurs) *afin de changer votre image de marque* (13). (M. Daillet s'adresse à des Arabes.)

(13) *Cf.* note 7, même document, p. 17.

Faut-il insister sur le racisme de certains organes d'information européens ? Est-il besoin de rappeler tous les incidents racistes de ces dernières années en France et ailleurs en Europe ? Et il ne faut pas croire que la responsabilité incombe seulement et surtout à l'homme de la rue. Il y a la propagande sioniste dont les amis, les alliés et les agents sont très nombreux et très puissants en Europe. Mais il y a aussi les racistes européens qui ont les moyens de propager leur racisme antiarabe. Quelque chose doit être fait dans ce domaine par les pouvoirs publics européens. C'est un préalable important à tout rapprochement sérieux.

Mais il y a aussi le problème des hommes qui sont sensés être le lien entre le monde arabe et l'Europe et qui, pour différentes raisons, sont empêchés de remplir cette mission. M. Henri Simonet, par exemple, est membre de la Commission Européenne et responsable des problèmes énergétiques. Il est donc supposé être en relation étroite avec les pays arabes producteurs. Or, M. Simonet est connu pour être un pro-israélien inconditionnel, même s'il est actuellement prudent dans ses prises de position. Un pro-israélien convaincu peut-il prôner, encourager et souhaiter le rapprochement euro-arabe ? M. Davignon, de son côté, est directeur du Comité politique créé par les ministres des Affaires étrangères de la C.E.E. et chargé, entre autres, de définir la position de l'Europe vis-à-vis du conflit du Moyen-Orient. Or, M. Davignon est, semble-t-il, un atlantiste convaincu. C'est probablement pour cela qu'il a été nommé président de l'Agence internationale de l'énergie, rôle qui semble lui tenir à cœur d'ailleurs. Et on sait que le dialogue euro-arabe signifie un distancement vis-à-vis des Etats-Unis et, par suite, de l'Alliance Atlantique et un mécontentement d'Israël. Dans quelle mesure MM. Simonet et Davignon accepteraient, comme responsables européens, d'assumer cette responsabilité ? Le fait que les deux noms que nous citons à titre d'exemple soient belges, ne doit pas être considéré comme une appréciation de la politique du gouvernement belge. C'est seulement dû, de notre part, à une meilleure connaissance du monde politique en Belgique.

L'accord C.E.E. - Israël

Le 11 mai 1975, la C.E.E. signe avec Israël un important accord commercial préférentiel qui établit, entre les deux parties contractantes, une zone de libre échange. La signature de cet accord est considérée en Israël comme un *événement d'une importance capitale, puisque l'économie européenne a ouvert ses portes à Israël*. En effet, pour Israël, *cet accord représente un tournant fondamental, la transformation de son économie fermée en une économie ouverte, intégrée dans l'économie mondiale, bref, le passage d'une économie au berceau à une économie adulte...* (14). Pour les Israéliens, cet accord a une *dimension politique qui n'échappe à personne. Pour la première fois depuis des mois, l'Israélien a le sentiment de ne plus être totalement isolé sur l'échiquier politique mondial* (15).

Il est inutile d'examiner le détail de cet accord. Il suffit de dire que toutes les demandes israéliennes ont été satisfaites. Israël a même réussi à obtenir des *compensations* de la part de l'Europe lorsque cette dernière a accepté le principe du dialogue euro-arabe (16). De plus, cet important accord est signé au moment où l'économie israélienne souffre d'un déficit important dans sa balance des paiements, de la flambée des prix et de dettes qui s'accumulent dangereusement. Les seules dettes *contractées à l'intérieur*, dit E. Rouleau, *sont*

(14) *La Libre Belgique*, 12 mai 1975.

(15) *Ibidem*.

(16) Hussein Abul Naml : « La portée du nouvel accord entre le Marché commun et Israël », Palestine Affaire (arabe), avril 1975, p. 40. Cet article de 15 pages constitue la meilleure étude parue sur ce problème et, en tout cas, la première parue dans le monde arabe.

équivalentes au P.N.B. d'une année (17). Cet accord renforce aussi le potentiel militaire israélien et l'industrie de guerre en Israël en lui permettant d'assainir son économie. Le budget militaire israélien atteint, en effet, cette année, la somme de 22 milliards de dollars (contre 6 milliards en 1973) (18). Il consacre, enfin, l'occupation israélienne des territoires palestiniens et arabes occupés, l'exploitation de ces territoires et de la main-d'œuvre arabe. Il encourage et aide Israël à coloniser ces territoires puisqu'une partie des nouvelles industries israéliennes qui vont être aidées et soutenues par les Neuf se situent dans ces mêmes territoires occupés.

Le contexte politique et le moment étaient mal choisis pour la signature d'un tel accord. Il devait, initialement, être signé en juillet, et seulement après que la C.E.E. fut arrivée à un accord avec les pays du Maghreb. Or justement, le 11 mai, l'accord avec les pays du Maghreb était gelé... Pourquoi donc cette précipitation de la part de l'Europe ? Etait-ce pour mettre les pays arabes devant un fait accompli ? En effet, réunie au Caire en avril, les pays arabes avaient décidé la réunion préparatoire des experts arabes du dialogue pour le 20 mai et l'ouverture du dialogue au niveau technique pour le 10 juin. Il est probable, dès lors, que, craignant des *pressions* arabes, Israël ait demandé à ses partenaires européens de hâter la signature de cet accord. De la part de l'Europe, ce fut, certainement, une erreur psychologique, mais une manœuvre réussie.

Le 16 mai 1975, le Comité d'information des ambassades arabes à Bruxelles remettait à la presse un communiqué expliquant le point de vue arabe. Nous reproduisons ci-après de larges extraits de ce communiqué, car il constitue, à notre avis, une juste appréciation de l'accord C.E.E.-Israël et le situe dans son vrai contexte économique et politique.

La signature d'un accord de cette nature avec Israël revêt dans le contexte actuel une signification et une portée essentiellement politiques qui ont été au demeurant soulignées avec une particulière insistance par la presse et les dirigeants israéliens qui ont vu dans cet accord un soutien qui vient à point nommé aider l'Etat sioniste à sortir de son isolement international.

Pour les pays arabes, cet accord est non seulement l'expression d'une attitude partiale, mais aussi un acte d'une portée politique considérable dans la mesure où il constitue à la fois un encouragement moral et politique et un soutien matériel et économique à un pays agresseur qui occupe par la force des territoires de pays dont la Communauté se dit être amie.

Toute référence à une certaine conception méditerranéenne globale ou à un soit disant équilibre qui mettrait d'un côté tout le monde arabe et de l'autre Israël n'est qu'alibi facile et argument spécieux. On ne pactise pas avec un agresseur. On n'aide pas un pays dont la politique est basée sur le bellicisme, l'annexion et l'oppression. On ne soutient pas un pays qui piétine impunément les principes de la Charte et les résolutions des Nations Unies.

Au demeurant, la Communauté Européenne, par son geste, ne se met-elle pas en contradiction avec ses propres principes et décisions ?

En effet, n'a-t-elle pas, dans la déclaration du 6 novembre 1973, proclamé « la nécessité pour Israël de mettre fin à l'occupation territoriale qu'elle maintient depuis le conflit de 1967 » et reconnu que « dans l'établissement d'une paix juste du durable il devra être tenu compte des droits légitimes des Palestiniens ».

Qu'en est-il aujourd'hui ? Israël occupe toujours les territoires arabes conquis en 1967, nie totalement les droits nationaux du peuple palestinien et se livre quotidiennement à des expéditions militaires contre des pays souverains et contre les réfugiés sans défense, comme il vient d'en apporter encore l'illustration par ses incursions répétées en territoire libanais le lendemain même de la signature de l'accord.

Que fait la Communauté pour mettre en application ses propres décisions ? N'avait-elle pas, à travers cet accord, un moyen approprié et efficace pour amener Israël à mettre fin à sa politique d'agression et d'annexion, en subordonnant précisément la signature de cet accord, ne serait-ce qu'à l'évacuation des territoires occupés ?

Au moment où les pays arabes viennent précisément de manifester leur bonne volonté en relançant le dialogue euro-arabe, au moment où tout le monde s'accorde à reconnaître que l'intransigeance israélienne a fait échouer toutes les tentatives de paix, l'Europe prend de tels risques et assume de telles responsabilités.

En signant cet accord, elle a en fait accordé à Israël un encouragement dans son obstination aveugle et une caution à sa politique d'annexion avec toutes les conséquences qui pourraient en découler pour la paix et la sécurité internationale.

Et pourtant, la C.E.E., quand elle le veut, sait parfaitement manier l'argument économique. N'a-t-elle pas gelé les accords d'association avec la Grèce des colonels ? Pourquoi n'use-t-elle pas des mêmes moyens face à l'agresseur israélien ?

En outre, et pour se situer sur le plan économique dans lequel les responsables de la Communauté veulent enfermer le débat, nous aimerions poser une question :

La C.E.E. a-t-elle formulé les réserves juridiques sur l'assiette territoriale d'application de l'accord qu'elle vient de signer ? A-t-elle pris les dispositions nécessaires pour que les richesses provenant des territoires arabes occupés et spoliés par Israël ne puissent en aucun cas être écoulées sur le marché communautaire ? Il s'agit là d'un problème fondamental d'ordre politique, juridique et moral qui engage pleinement la responsabilité de l'Europe des Neuf.

Les pays arabes quant à eux, conscients de leurs responsabilités internationales grandissantes, restent déterminés à apporter leur contribution à l'instauration d'une large coopération, dans le cadre d'un véritable dialogue fondé sur l'égalité, la justice et l'intérêt bien compris de tous les partenaires.

La réunion du 10 juin

Malgré la gravité du geste accompli par les Neuf, les pays arabes ont fait preuve, encore une fois, de souplesse et d'ouverture. Réuni au Caire, le 20 mai, comme prévu, le Comité d'experts arabes a décidé, malgré la réticence de plusieurs délégations, de maintenir la réunion prévue pour le 10 juin. Les partisans du dialogue euro-arabe étaient en effet d'avis de rencontrer les Européens, de discuter franchement avec eux et, le cas échéant, de leur faire part de leurs reproches et de leurs griefs.

Il est vrai que les ministres des Affaires étrangères des Neuf réunis à Dublin, le 26 mai, ont pris soin de préciser que l'accord entre la C.E.E. et Israël ne s'applique pas aux territoires arabes occupés et que les prises de position antérieures des Neuf, notamment celle du 6 novembre 1973, condamnant l'occupation israélienne, restent valables (19).

Il convient de préciser que, malgré le fait que c'est le peuple palestinien qui sera, encore une fois, la principale victime de cet accord C.E.E.-Israël, la délégation de l'O.L.P. a fait preuve, lors de la réunion du Caire du 20 mai, d'une extrême souplesse et mis tout son poids dans la balance pour favoriser l'ouverture du dialogue.

(17) et (18) *Le Monde*, 22 mai 1975.

(19) *Le Monde*, 29 mai 1975.

Et ainsi, le 10 juin 1975, une délégation représentant les neuf pays de la C.E.E. rencontrait, au Caire et au siège de la Ligue Arabe, une délégation regroupant des représentants des vingt pays arabes et l'Organisation de Libération de la Palestine. Dès le départ, le porte-parole de la délégation arabe, M. Dajani, a vivement critiqué l'accord de libre échange signé entre la C.E.E. et Israël, accord qu'il a qualifié d'*incompatible* avec la position des Neuf comme définie dans la déclaration du 6 novembre 1973. Il a ajouté, non sans raison, que *cet accord constituait pour la C.E.E. un important moyen de pression pour parvenir à concrétiser les principes contenus dans la déclaration de novembre* 1973, *mais la Communauté Européenne s'est dispensée de ce moyen de pression, contrairement à son attitude précédente dans des cas semblables* (20). Et avant de formuler, avec précision, les demandes arabes, M. Dajani a insisté, encore une fois, sur l'aspect politique du dialogue. D'ailleurs, le document de travail présenté par la délégation arabe parlait, lui aussi, en premier lieu, de l'aspect politique et des implications politiques du dialogue. Et de source arabe, très bien informée, nous apprenons que ce document de travail a été agréé par la délégation européenne. Et dès le lendemain de cette première rencontre, un comité restreint a été formé pour examiner toutes les questions susceptibles d'intéresser les deux parties.

Que conclure ?

Il est difficile de tirer des conclusions pour l'avenir alors que les réunions du Caire ne sont pas terminées et que leurs résultats restent imprévisibles. Mais l'espoir est permis. Il nous semble que, du côté arabe, sans rien concéder sur le fond, tout à été fait pour rendre ce dialogue possible et pour lui donner toutes chances de réussir. La balle est à présent dans le camp européen. Il convient que la C.E.E. adopte, vis-à-vis du conflit du Moyen-Orient, une attitude claire et cohérente. Il convient aussi et surtout qu'elle essaie de prendre les mesures qui s'imposent pour concrétiser ses prises de position verbales notamment en reconnaissant l'O.L.P. comme le seul représentant légitime du peuple palestinien et en faisant pression sur Israël pour qu'il accepte d'appliquer les résolutions des Nations-Unies. Est-ce trop demander à l'Europe ? Nous ne le pensons pas. C'est d'ailleurs dans son intérêt, dans l'intérêt de la paix au Moyen-Orient et dans l'intérêt de la paix dans le monde. Car tant que le peuple palestinien, représenté par l'O.L.P., ne récupère pas la totalité de ses droits nationaux, il n'y aura de paix au Moyen-Orient et la paix du monde restera en danger d'une façon continue. Les Neuf de la C.E.E. ont un rôle important à jouer. Il suffit qu'ils adoptent une attitude responsable. Cela exige certainement une certaine dose de courage politique. Et il est déjà souvent arrivé que l'Europe fasse preuve de courage. Tout espoir est donc permis. Et il est certain que la responsabilité d'un éventuel échec du dialogue sera imputée, principalement et en premier lieu, à la C.E.E.

Naïm et Bichara KHADER.

Bruxelles, le 13 *juin* 1975.

(20) *Europolitique* n° 238 du 11 juin 1975.

EURABIA

16, rue Augereau, 75007 Paris

Directeur de la Publication : Lucien BITTERLIN

Rédacteur en chef : Robert Swann

Abonnement pour 4 numéros : 20 F

Imp. Dauer, 36, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris

6.101 - 1er trim. 1975

Edité par le Comité Européen de Coordination des Associations d'Amitié avec le Monde arabe, 16, rue Augereau, 75007 Paris, tél. : 555-08-07, et réalisé avec la collaboration de : Middle East International (Londres), France-Pays Arabes (Paris) et le Groupe d'Etudes sur le Moyen-Orient (Genève).